

Bourg-en-Bresse,
Le lundi 27 décembre 2021

A Mesdames et Messieurs
les Membres du Bureau

Affaire suivie par : Pascaline FONTAINE
Service des Assemblées
04 74 50 63 48

Objet : Convocation du Bureau

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à une réunion du Bureau qui aura lieu le :

lundi 3 janvier 2022 à 16h30
en visioconférence

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour et le rapport.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président,


Jean-François DEBAT
Maire de Bourg-en-Bresse
Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes

Bureau du lundi 3 janvier 2022

ORDRE DU JOUR

DECISIONS DE GESTION* :

Finances, Administration Générale, Services aux Communes, Mutualisation

1 - Maîtrise d'oeuvre pour la construction du bâtiment d'accueil de la Plaine Tonique à Malafretaz (01340) - désignation des lauréats

Eau potable, assainissement et gestion des milieux aquatiques

2 - Conventions de prestation de services entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres pour l'exploitation courante des ouvrages des services d'assainissement collectif, de gestion des eaux pluviales urbaines et d'eau potable

DECISIONS D'ORIENTATION :

- Déchets : Redevance Spéciale Administration
- Nouveau siège

** Vous êtes destinataires des rapports. Les décisions de gestion seront présentées et mises en discussions sans être lues.*